

Les scénarios démographiques de la France au XXI^e siècle

Étude – Septembre 2026

Table des matières

INTRODUCTION	4
I. MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES	6
A. Sources	6
B. Critères d'attribution de l'origine	6
C. Modélisation des décès et des naissances	7
D. Flux migratoires	7
E. Unions mixtes et préférences endogames	8
II. TROIS SCÉNARIOS	10
A. Scénario haut	10
B. Scénario intermédiaire	13
C. Scénario restrictif	14
III. VARIATIONS DE L'ICF (INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ)	15
CONCLUSION	17

L'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID) est une structure d'étude et d'information relative aux évolutions migratoires et démographiques, destinée aux décideurs ainsi qu'à l'ensemble des citoyens intéressés par ce sujet.

Nous apportons une vision rationnelle et dépassionnée au débat public, en puisant aux meilleures sources disponibles : statistiques publiques, ouvrages de chercheurs spécialisés, analyses juridiques.

Plus d'informations sur observatoire-immigration.fr

L'essentiel

- La présente étude cherche à modéliser l'évolution de la population de la France d'ici à 2100, dans sa composition par origine migratoire, selon différents scénarios envisageables. Cette démarche entend répondre à une interrogation désormais très présente dans le débat public – qui porte sur le « bouleversement démographique » généré par l'immigration et ses implications culturelles, économiques ou sociales.
- Ce travail inédit se fonde sur les données publiques disponibles à cet effet, produites par l'INSEE et l'INED : enquêtes « Emploi », « Trajectoires et Origines 2 », « échantillon démographique permanent »... Comme toute projection démographique, celles proposées ci-après demeurent incertaines. Au regard du caractère très sensible du sujet, nous avons fait le choix de retenir des hypothèses méthodologiques prudentes, pouvant conduire à minorer les perspectives d'évolution démographique.
- Le critère de l'origine migratoire sur trois générations a été retenu, conformément aux pratiques statistiques des institutions publiques. Trois catégories démographiques distinctes sont utilisées pour l'analyse : « sans ascendance migratoire » / « origine européenne » / « origine extra-européenne ».
- Dans un scénario « haut », qui se dessine si l'immigration poursuit sa dynamique :
 - Les personnes d'origine extra-européenne deviennent majoritaires dans les naissances peu après 2040 ;
 - Elles deviennent majoritaires dans la population totale au milieu des années 2070 ;
 - Les personnes sans ascendance migratoire deviennent minoritaires vers 2050.
- Dans un scénario « intermédiaire », marqué par une baisse modérée de l'immigration :
 - Les personnes d'origine extra-européenne deviennent majoritaires dans les naissances peu après 2050 ;
 - Elles deviennent majoritaires dans la population totale autour de l'année 2090
 - Les personnes sans ascendance migratoire deviennent minoritaires vers 2060.
- Dans un scénario « restrictif », où l'immigration non-européenne est fortement limitée :
 - La part de personnes d'origine extra-européenne progresse jusqu'à environ 30 % de la population générale, puis se stabilise. Elle demeure minoritaire à long terme.
- La baisse actuelle de la fécondité française joue un rôle important dans le bouleversement démographique, mais subsidiaire par rapport à l'immigration. Une hausse de la fécondité des femmes sans ascendance migratoire ralentirait les transformations démographiques, sans les inverser dans les scénarios de flux élevés. Au contraire, une poursuite de la baisse de la fécondité accélérerait ces changements.
- Les divers scénarios explorés dans le cadre de cette étude permettent de démontrer que la composition de la population de la France variera très sensiblement, dans les décennies à venir, selon les politiques migratoires qui seront mises en œuvre.

INTRODUCTION

Le 16 mai 2021, lors d'un discours prononcé à Aubin dans l'Aveyron, Jean-Luc Mélenchon (alors candidat à l'élection présidentielle) affirmait qu'« en 2050, 50% de la population française sera métissée ».¹

Au-delà des aspects politiques d'une telle déclaration, celle-ci faisait écho à la grande interrogation qui traverse la société française quant au bouleversement démographique généré, en son sein, par les flux migratoires. La publication, le 21 mai dernier, de l'ouvrage collectif issu de l'enquête « Trajectoires et Origines 2 (TeO2) »², conduite par l'Institut national des études démographiques (INED), est venue replacer ce sujet au cœur du débat public en décrivant « une société marquée en profondeur par l'immigration sur la longue durée ».

Cette mutation de la population de la France est devenue une question structurante pour notre avenir collectif – qu'elle enthousiasme ou qu'elle inquiète. Selon la plus récente enquête IFOP à ce sujet, publiée en avril 2026,³ 60% des Français estiment que la France connaît une « transformation démographique profonde », selon laquelle « la population française serait progressivement remplacée par des populations non-européennes principalement issues du continent africain ». Cet avis est partagé par 85% des sympathisants du RN, 81% des sympathisants LR et 59% des électeurs du bloc central. Mais aussi, à gauche : 53% des sympathisants EELV, 45% des électeurs socialistes et 37% des soutiens de LFI.

Économie, politique, emploi, cohésion sociale... tous les domaines ou presque sont sensibles à la démographie. Le nombre des habitants et leur composition par origine migratoire – corrélés à des variables socioéconomiques, culturelles et religieuses – auront un impact décisif sur la nature de la société française au cours du XXI^e siècle.

D'ici 2100, comment évoluera la configuration de la population française selon les choix politiques posés ? Quelle sera la part de la population présentant des ascendances immigrées européennes ? Extra-européennes ? Autant de questions nécessaires à l'anticipation de l'avenir, utiles à la compréhension de tous – citoyens comme décideurs – mais longtemps esquivées.

Comme toute projection, celles proposées ci-après demeurent incertaines mais donnent un aperçu des possibilités futures suivant une logique de scénarios différenciés. Au regard du caractère très sensible du sujet, nous avons fait le choix de retenir des hypothèses méthodologiques prudentes, pouvant conduire à minorer les perspectives réelles d'évolution.

En effet, la réalisation de projections démographiques pour la population de la France constitue un exercice complexe et se heurte à deux principales difficultés :

1. Les données disponibles ne permettent pas d'estimer ou de projeter parfaitement les deux variables majeures du changement démographique en France : les flux migratoires et la fécondité. Ces dernières présentent de nombreuses limites en tant qu'indicateurs (par exemple : le solde migratoire des immigrés comme des non-immigrés n'est pas

¹ *Le Figaro*, Agnès Leclair, « 50% de la population française sera-t-elle métissée en 2050, comme le dit Mélenchon ? », 2021, [Lien](#).

² Site de l'INED : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/grandes-enquetes/trajectoires-et-origines-2>

³ IFOP, « Les 10 ans du Printemps Républicain : Regards sur les risques menaçant l'Hexagone et sur la liberté d'expression », 16 avril 2026, [Lien](#)

mesuré, ni même « estimé »⁴) ou ne sont que des photographies d'une situation démographique à un instant précis, vouée à évoluer.

Il en est ainsi de l'ICF (indicateur conjoncturel de fécondité) : un indicateur qui « peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés [une année donnée]. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. »⁵.

2. Il serait illusoire de supposer que certaines données démographiques observées récemment, qu'il s'agisse de la fécondité ou de la mortalité, se maintiendront à l'identique dans les décennies à venir, tant leur évolution est soumise à de multiples incertitudes. Cependant, ne disposant pas de projections satisfaisantes de ces indicateurs, nous serons forcés de procéder à valeurs constantes.

En effet, les dernières projections de l'évolution de l'ICF par l'INSEE avaient amplement sous-estimé la baisse de ce dernier et imaginaient – il y a encore quelques années – un scénario central à 1,8 enfants par femme⁶ et un scénario bas à 1,6 en 2030. Or, le « scénario bas » est déjà atteint, avec 1,56 enfants par femme⁷ en 2025.

En outre, ces projections des ICF futurs ne prennent pas en compte les disparités suivant les statuts migratoires. Dans ce cadre, nous avons choisi – bien que cela minore probablement la part des personnes d'origine immigrée extra-européenne – d'envisager un ICF fixe par aire géographique d'origine des primo-arrivantes et un ICF égal pour toutes les femmes nées en France.

Ainsi, la présente étude cherche à modéliser un système dynamique d'une grande complexité à partir de données imparfaites. Pour reprendre les mots du démographe David Coleman, professeur à Oxford : « *all demographers always get it wrong when they talk about the future* »⁸. La présente projection ne fera probablement pas exception. Néanmoins, elle se veut cohérente avec les données disponibles et s'inscrit dans le champ maximal du plausible.

Ce document présente la méthodologie adoptée, les hypothèses retenues, avec leurs atouts et leurs limites, les scénarios démographiques envisagés et leurs résultats de projection. Notre objectif est de répondre au mieux à cette question : quelle sera l'évolution migratoire de la population de la France, durant notre siècle, selon les politiques mises en œuvre ?

⁴ Lire Michèle Tribalat, « Les incertitudes du solde migratoire en France », 4 avril 2021, [Lien](#)

⁵ INSEE, Indicateur conjoncturel de fécondité en 2024, 2025, [Lien](#).

⁶ Élisabeth Algava et Nathalie Blanpain, INSEE, « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », 2021, [Lien](#).

⁷ INSEE, « Indicateur conjoncturel de fécondité en 2025 », 2026, [Lien](#).

⁸ Discours au European Atlantic Council, 14 octobre 2009, [Lien](#)

I. MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

A. Sources

Les données relatives aux origines (en 2020) de la population française sur trois générations⁹ proviennent des enquêtes « **Emploi** » et « **Trajectoires et Origines 2** » (TeO2), actuellement les sources les plus récentes et les plus exhaustives sur le sujet.

Les taux de mortalité par âge sont issus de l' « Échantillon Démographique Permanent » de l'INSEE.¹⁰

La pyramide des âges utilisée correspond à celle de la population de la France au **1er janvier 2025**, telle que fournie par l'INSEE¹¹.

Les indices de fécondité sont calculés grâce aux **taux de fécondité**¹² par âge de l'INSEE (statistiques de l'état civil et estimations de population) des femmes en France (2023) et aux **statistiques de l'INSEE des ICF des femmes natives et immigrées** (2021)¹³.

B. Critères d'attribution de l'origine

Cette étude fait le choix de suivre les **populations d'origine immigrée sur trois générations** : immigrés (1^{ère} génération)¹⁴, enfants des immigrés (2^e génération), petits-enfants des immigrés (3^e génération). Ce critère des trois générations est issu des travaux de l'INSEE, qui use de cette catégorie dans diverses publications¹⁵ sur les immigrés et leurs descendants en France. Il est repris dans la dernière enquête « Trajectoires et Origines 2 » (TeO 2) de l'INED.

Les situations recouvertes par chaque catégorie sont nécessairement disparates. Par exemple, au sein de la 3^e génération, sont regroupées des personnes dont les quatre grands-parents sont immigrés avec d'autres dont l'un des grands-parents est immigré et les trois autres sans ascendance migratoire. Ces catégories sont, là aussi, utilisées en cohérence avec les choix méthodologiques de l'INSEE dans ses publications sur les descendants d'immigrés.

Par ailleurs, une personne dont tous les arrières-grands-parents sont immigrés mais tous les grands-parents sont nés en France est ici considérée sans aucune ascendance migratoire. Ce mode de calcul, bien qu'il induise une sous-estimation des origines migratoires dans les projections de long-terme, semble être le plus prudent pour qualifier les origines de chacun.

Nous retiendrons donc les catégories suivantes :

⁹ INSEE, « La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations », 2022, [Lien](#).

¹⁰ INSEE, « Échantillon démographique permanent », 2026, [Lien](#).

¹¹ INSEE, « Pyramide des âges au 1er janvier 2025 », [Lien](#).

¹² INSEE, « Bilan démographique 2023 », 2024, [Lien](#).

¹³ INSEE, « Fécondité, immigrés et descendants d'immigrés », 2023, [Lien](#).

¹⁴ Au sens de la statistique publique française : personnes nées étrangères à l'étranger, qui vivent en France.

¹⁵ INSEE, « Immigrés et descendants d'immigrés », 2023, [Lien](#).

- « **Sans ascendance migratoire** » : absence d'ascendance migratoire jusqu'à la troisième génération – aucun des deux parents ou des quatre grands-parents n'est immigré.
- « **Origine européenne** » : personne sans ascendance migratoire, ou immigré européen, ou personne dont au moins un parent ou grand-parent est immigré européen, sans ascendance extra-européenne.
- « **Origine extra-européenne** » : immigré extra-européen, ou personne ayant au moins un parent ou grand-parent immigré extra-européen.

C. Modélisation des décès et des naissances

Modélisation des décès

Les taux de mortalité par âge sont supposés constants dans le temps et appliqués chaque année à la population.

Modélisation des naissances

Les naissances des femmes nées en France sont modélisées grâce aux données INSEE du taux de fécondité par âge¹⁶ (qui correspond à un ICF global d'environ 1,64 en 2024).

On suppose que toutes les femmes nées en France, y compris issues de l'immigration extra-européenne, ont le même ICF. Cette hypothèse minore sans doute la part des personnes d'origine immigrée dans nos projections : en effet, il est établi que les femmes descendantes d'immigrés ont moins d'enfants que les immigrées elles-mêmes, mais légèrement plus d'enfants que celles sans ascendance migratoire – et de manière accentuée parmi les descendantes d'origine extra-européenne.¹⁷ Mais faute de données récentes, suffisamment fiables et ventilées sur la question : notre hypothèse constitue un choix de prudence méthodologique.

Faute de données spécifiques par âge, on suppose que les femmes immigrées de 1^{ère} génération ont la même structure de fécondité par âge que les femmes non-immigrées, mais avec un niveau proportionnel à leur indice conjoncturel de fécondité (ICF). La structure des naissances des femmes immigrées de première génération (G1) est donc calculée en multipliant le taux de fécondité des femmes françaises pour chaque âge par $\frac{ICF_{Origine}}{ICF_{France}}$.

D. Flux migratoires

Modélisation des flux migratoires

Faute de données fiables et ventilées par origines (pas de données ciblées sur l'émigration des descendants d'immigrés par exemple), le modèle n'intègre pas d'émigration.

¹⁶ INSEE, « Bilan démographique 2023 », 2024, [Lien](#).

¹⁷ Voir Didier Raynaud (INSEE), « La fécondité des femmes issues de l'immigration », in *Trajectoires et Origines* 2, INED Editions, 2026 | [Lien](#).

Ainsi, nous ne tenons compte que des immigrés destinés à devenir des résidents pérennes et les natifs sont réputés rester sur le territoire. Ce facteur contribue probablement à majorer la part des personnes sans ascendance migratoire dans la population projetée, et donc à minorer celle des immigrés et descendants. Là encore : il s'agit d'un choix méthodologique de prudence.

En effet, exception faite de l'année 2021 qui a connu (du fait de la fin de la période de la Covid-19) un solde positif, tous les soldes migratoires des non-immigrés estimés depuis 2006 sont négatifs^{18 19} : cela signifie qu'il y a plus de non-immigrés qui quittent la France que de non-immigrés qui y reviennent. Par ailleurs, ce solde négatif des départs de natifs n'est pas ventilé selon les origines migratoires de ces derniers. Faute de données publiques précises, il n'est donc pas possible de modéliser ce phénomène avec davantage de précisions.

Dans le modèle statistique de cette étude, le flux annuel des entrées est supposé constant entre les années, quoique d'ampleur différente dans chaque scénario. Les immigrés sont supposés arriver à un âge moyen de 25 ans (l'INSEE estime que les nouveaux immigrés ont un âge médian de 26 ans à leur arrivée²⁰), avec une distribution normale.

Composition des flux migratoires

En l'absence de données précises sur la composition de l'immigration de long terme, nous nous appuyons sur les données du recensement 2023²¹ relatives aux flux d'entrée.

La répartition suivante est donc retenue pour les nouveaux flux migratoires :

- 28 % d'immigrés européens ;
- 72 % d'immigrés extra-européens.

E. Unions mixtes et préférences endogames

On suppose qu'environ 30 % des individus présentent une *préférence endogame*, c'est-à-dire une volonté consciente de se marier avec un partenaire issu du même groupe d'origine (ex. : un immigré maghrébin de première génération préférant une conjointe immigrée maghrébine de première génération).

Cette préférence endogame est ici appliquée de la même manière pour tous les groupes, y compris les personnes sans ascendance migratoire. Les autres individus sont réputés choisir un partenaire « au hasard », en fonction de la part de chaque groupe dans la population générale, sans se soucier de ses origines.

Pourquoi ne pas utiliser les statistiques actuelles sur les unions endogames ou mixtes ?

Car celles-ci reflètent à la fois les préférences individuelles, la structure démographique et des normes qui évoluent (ex : tolérance aux unions exogames qui progresse). À titre d'exemple, dans une population composée à 70 % de personnes sans ascendance migratoire et 30 % d'immigrés

¹⁸ Direction Générale du Trésor, #TrésorEco, n° 275, 2021 [Lien](#).

¹⁹ INSEE, « L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers », 2025, [Lien](#).

²⁰ INSEE, « L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers », 2025, [Lien](#).

²¹ INSEE, « Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés entrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore », 2025, [Lien](#).

ou descendants d'immigrés – ce qui correspond aux proportions constatées aujourd'hui –, la proportion d'unions endogames ou mixtes sera mécaniquement influencée par la composition de la population, indépendamment des préférences.

L'usage d'un taux fixe de préférence endogame permet donc une approximation plus neutre et contrôlable. Elle demeure, selon nous, la mesure la moins imparfaite car il nous est impossible de déterminer la part des unions « voulues » comme telles et la part induite par la répartition démographique. D'autres projections ont été réalisées dans le cadre préparatoire de cette étude, fondées sur une variation du taux de préférence endogame ; les résultats de projection auxquelles ces hypothèses aboutissaient ne faisaient pas varier sensiblement les résultats.

Résumé : en quoi la méthode de cette étude minore-t-elle la projection des populations d'origine extra-européenne ?

1. Le passage automatique dans la catégorie « sans ascendance migratoire » d'une personne descendante d'immigré de 4^e génération (arrière-petit-enfant), y compris si l'ensemble de ses arrière-grands-parents étaient immigrés.
2. L'indice conjoncturel de fécondité supposé identique pour l'ensemble des femmes nées en France, indépendamment de leurs origines migratoires.
3. La non prise en compte du solde migratoire négatif des non-immigrés (départs des natifs).

II. TROIS SCÉNARIOS

A. Scénario haut

350 000 entrées permanentes par an. Il s'agit d'une estimation correspondant à la poursuite des dynamiques migratoires engagées en France, marquées par des niveaux d'arrivées historiquement élevés et une tendance haussière dessinée depuis 25 ans.

Dans sa réponse à une question parlementaire publiée le 8 août 2025, le ministère de l'Intérieur indique, au sujet des flux d'immigrés, que « *le chiffre de 500 000 entrées sur le territoire national est une estimation très proche de la réalité* » en 2024.²² Le postulat selon lequel les deux tiers d'entre eux constituent des arrivées permanentes apparaît raisonnable. Pour sa part et sur cette même année, l'INSEE avance une estimation significativement plus basse de 313 000 entrées d'immigrés au total²³ – mais en reconnaissant une « *rupture de série* » dans sa méthode, soulevant des doutes très sérieux quant à la fiabilité de cette évaluation « *sur échantillon* ». ²⁴

Les chiffres ici retenus sont donc crédibles et même prudents, dans la mesure où l'immigration semble mécaniquement vouée à croître dans l'ensemble de l'OCDE – comme le prévoit l'Agence Française de Développement²⁵ – si des mesures politiques contracycliques ne sont pas mises en œuvre pour répondre à la « *forte augmentation des pressions migratoires* ». ²⁶

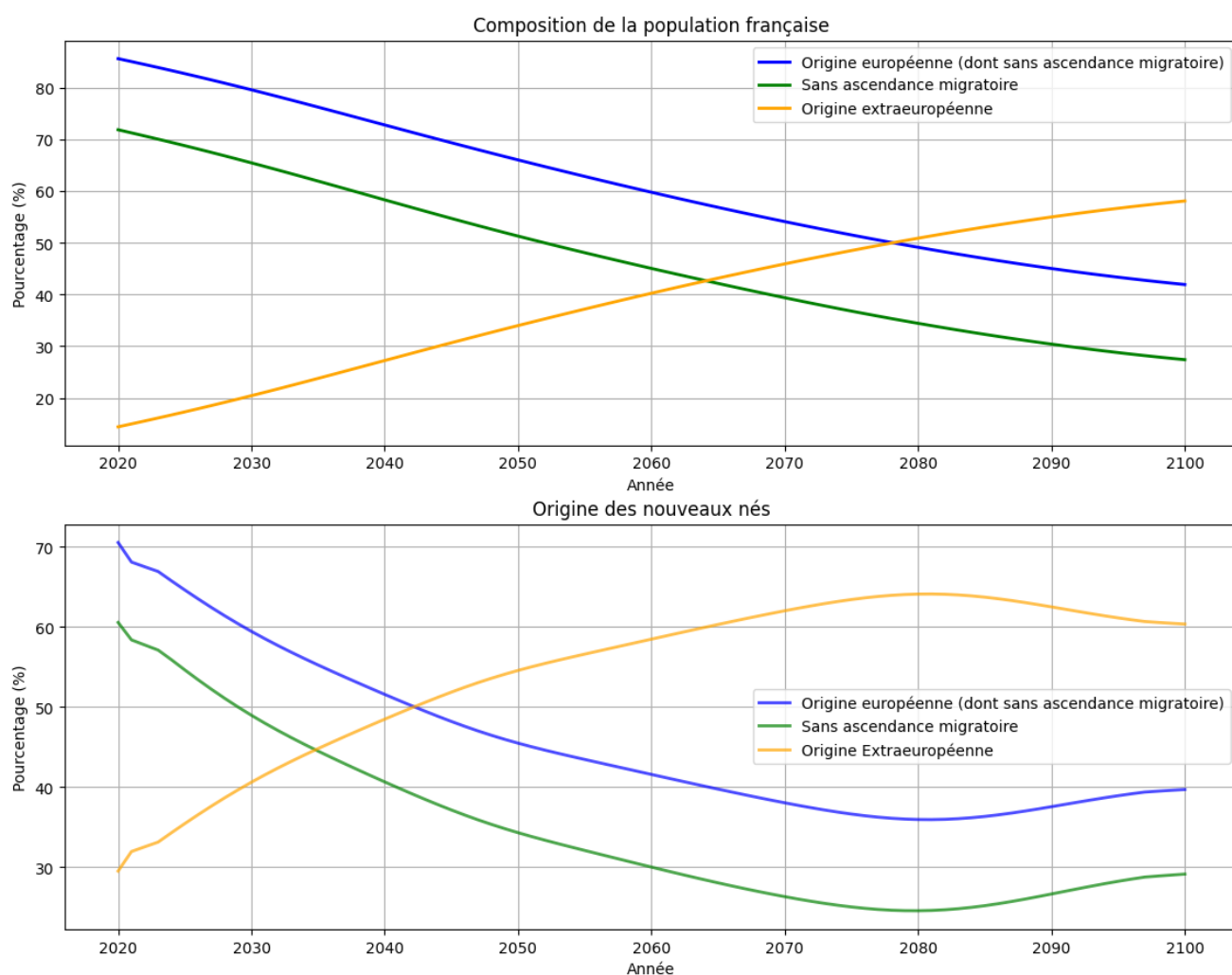
²² Assemblée nationale, réponse à la question écrite n° 4690, 5 août 2025 | [Lien](#)

²³ INSEE Première n° 2107, publié le 04/06/2026 | [Lien](#)

²⁴ Voir Nicolas Pouvreau-Monti, « Les administrations de l'État sont incapables de dire combien d'immigrés arrivent, chaque année, en France », Le Figaro, 1^{er} juillet 2026 | [Lien](#)

²⁵ Agence Française de Développement, papier de recherche, « Global Migration in the 20th and 21st Centuries: the Unstoppable Force of Demography », [Lien](#).

²⁶ Agence Française de Développement, *op. cit.*



Analyse des résultats

Dans cette configuration, les personnes d'origine extra-européenne sur trois générations deviennent **majoritaires dans les naissances peu après 2040**. Leur part connaît ensuite une stabilisation vers 2070 à 65% des naissances puis une légère baisse (cf explication infra).

Dans la population générale, les personnes d'origine extra-européenne sur trois générations deviennent **majoritaires au milieu des années 2070**. Les personnes sans ascendance migratoire deviennent quant à elles minoritaires vers 2050.

Ce scénario reflète l'évolution probable de la composition démographique de la population du pays, si les tendances récentes se confirment.

Il semble, au vu de la hausse tendancielle des flux, de l'émigration de personnes sans ascendance migratoire, de la limite des trois générations (cf infra) et de la forte baisse de l'indice de fécondité des femmes nées en France (parallèlement à la hausse de l'ICF des immigrées issues d'Afrique hors Maghreb²⁷), que cette estimation demeure très prudente et minore sans doute la part projetée des immigrés et descendants au sein de la population.

²⁷ INSEE, « Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants ? », 2023, [Lien](#). Figure. 6.

Pourquoi observe-t-on une stabilisation puis une baisse des naissances d'origine extra-européenne ?

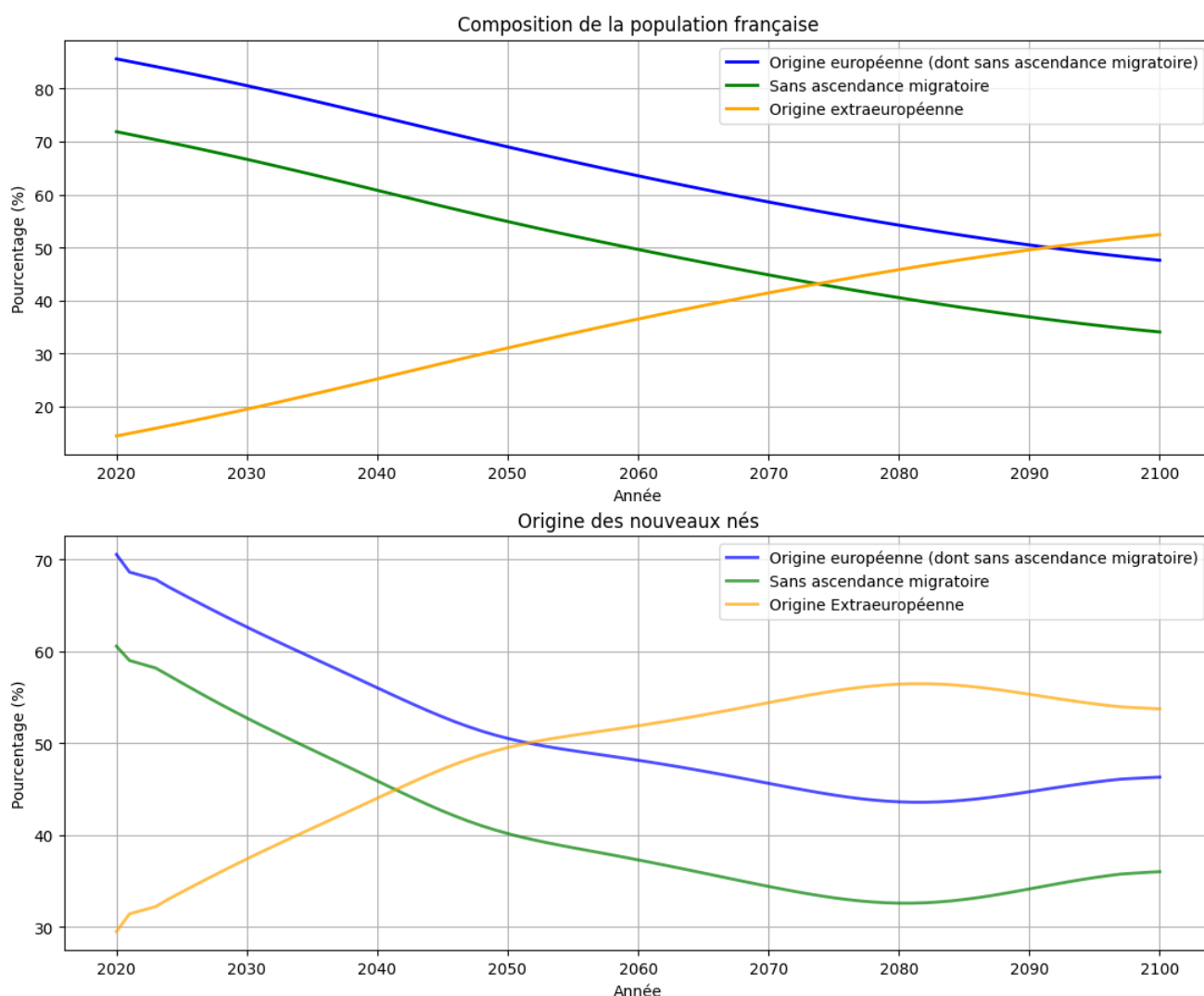
Trois raisons :

- 1) **Dilution générationnelle** : seules les femmes immigrées G1²⁸ conservent leur ICF élevé. Dès qu'une lignée passe en G2/G3, sa fécondité retombe au niveau français (1,64 en 2024). À mesure que ces cohortes prennent de l'importance, « l'avantage » démographique extra-européen s'estompe mécaniquement.
- 2) **Décalage de structure par âge** : l'immigration arrivant surtout autour de 25 ans, il faut donc 10-15 ans pour qu'une cohorte atteigne sa descendance finale, puis elle vieillit et sort de la fenêtre fertile. Comme les flux entrants restent constants, chaque cohorte suivante n'est pas plus grande, ce qui aplatit puis infléchit la courbe des naissances.
- 3) **Les enfants des descendants G3 deviennent « sans ascendance migratoire »** : dès lors qu'un parent est descendant d'immigré de 3^e génération, ses enfants sont classés « sans ascendance migratoire », ce qui retire leurs naissances des comptes d'origine immigrée extra-européenne – même si, hypothétiquement, l'ensemble des arrière-grands-parents de ces enfants étaient des immigrés extra-européens. Quand les générations G3 deviennent nombreuses, cette règle accélère la baisse apparente des naissances d'origine extra-européenne.

²⁸ G1 : Immigrés | G2 : Enfants d'immigrés | G3 : Petits-enfants d'immigrés

B. Scénario intermédiaire

250 000 entrées permanentes par an. Il s'agit d'une estimation correspondant à une baisse modérée des nouveaux flux migratoires, au regard des éléments partagés ci-dessus. En ne se fondant que sur l'immigration légale, l'OCDE comptabilisait déjà autour de 300 000 entrées permanentes en 2024²⁹.



Analyse des résultats

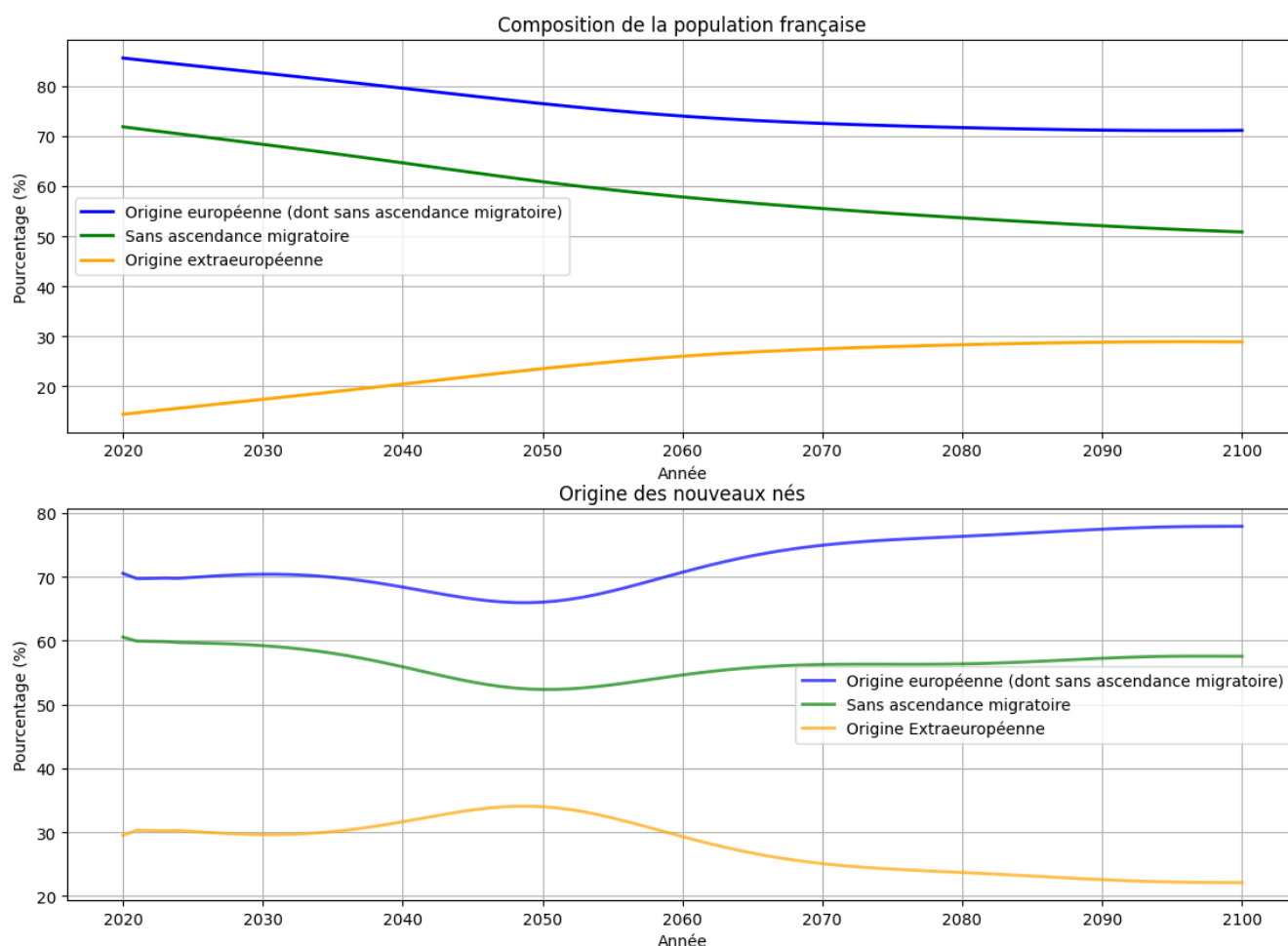
Dans cette configuration, les personnes d'origine immigrée extra-européenne sur trois générations deviennent **majoritaires dans les naissances peu après 2050**, pour se stabiliser vers 2080 autour de 55% des naissances avant de connaître un léger reflux, lié au décompte « sans origines migratoire » des descendants d'immigrés de 4^e génération – créant un effet de seuil.

Les personnes d'origine immigrée extra-européenne sur trois générations deviennent **majoritaires dans la population générale dans les années 2090**. Les personnes sans ascendance migratoire deviennent minoritaires vers 2060.

²⁹ OCDE, *Perspectives des migrations internationales*, 2025, [Lien](#).

C. Scénario restrictif

Immigration extra-européenne divisée par 4 par rapport au scénario intermédiaire. Cette configuration correspondrait à une restriction drastique des flux migratoires extra-européens (les flux intra-UE demeurant libres sur le continent). Une diminution de cette ampleur ne pourrait résulter que de décisions politiques très volontaristes, impliquant une révision du cadre constitutionnel et européen – notamment sur l’asile ou les flux familiaux.



Analyse des résultats

Les origines extra-européennes sur trois générations atteindraient **leur pic dans les naissances en 2050** (près de 35%), avant de décroître en raison du fort tarissement des flux migratoires extra-européens – et du passage de nombreux descendants d’immigrés de 4^e génération dans la catégorie « sans ascendance migratoire »

Dans la **population générale**, la part des personnes d’origine extra-européenne sur trois générations **se stabiliserait vers 2070 autour de 30%**.

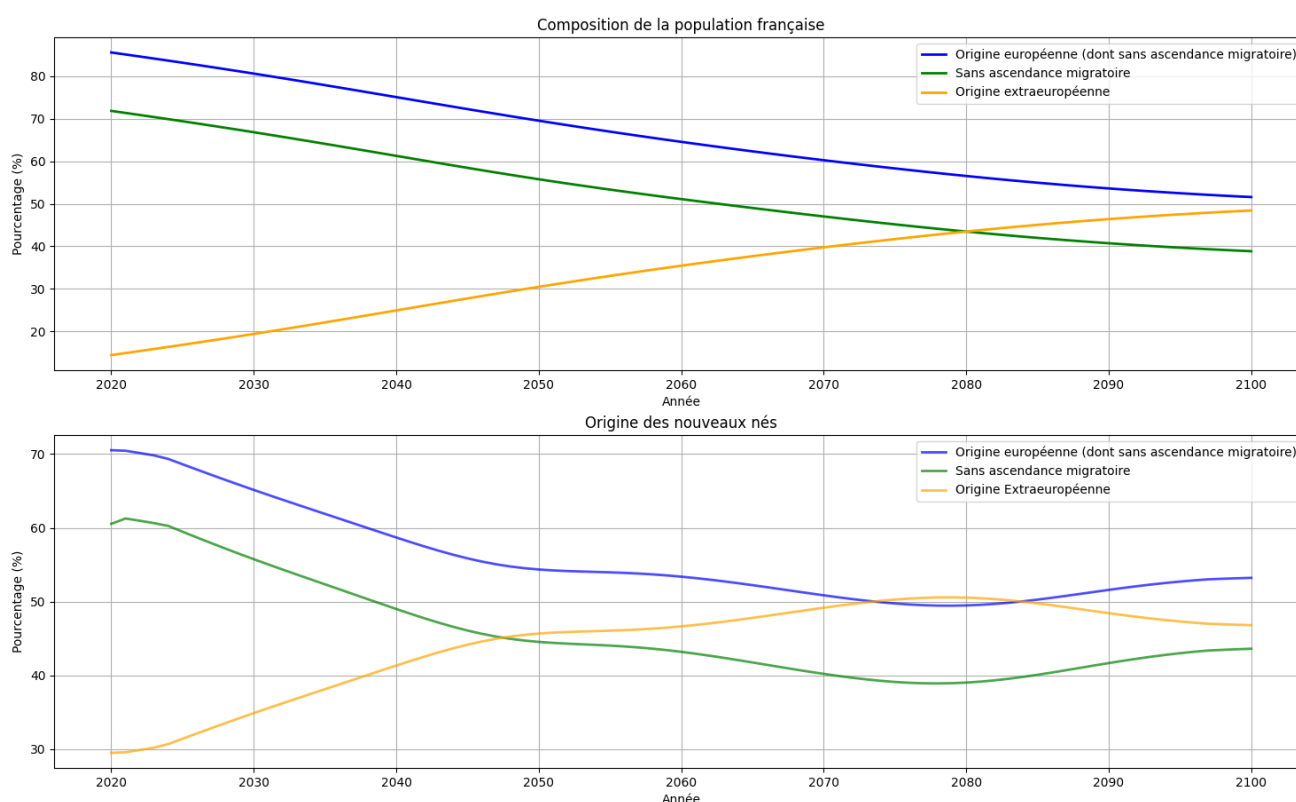
III. VARIATIONS DE L'ICF (INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ)

Les modélisations ci-dessous sont présentées à titre d'éclairage, pour approcher les effets sur les scénarios de projection précités d'une variation de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) des femmes sans ascendance migratoire.

Ce genre de trajectoire ne relève pas de choix politiques aussi directs et traçables que ceux qui régissent les flux migratoires. Néanmoins, les pouvoirs publics ne sont pas complètement démunis dans ce champ – qui est notamment celui des politiques familiales.³⁰

Scénario « intermédiaire » des flux avec variations de l'indice de fécondité (ICF) des femmes sans ascendance migratoire

ICF à 2,0



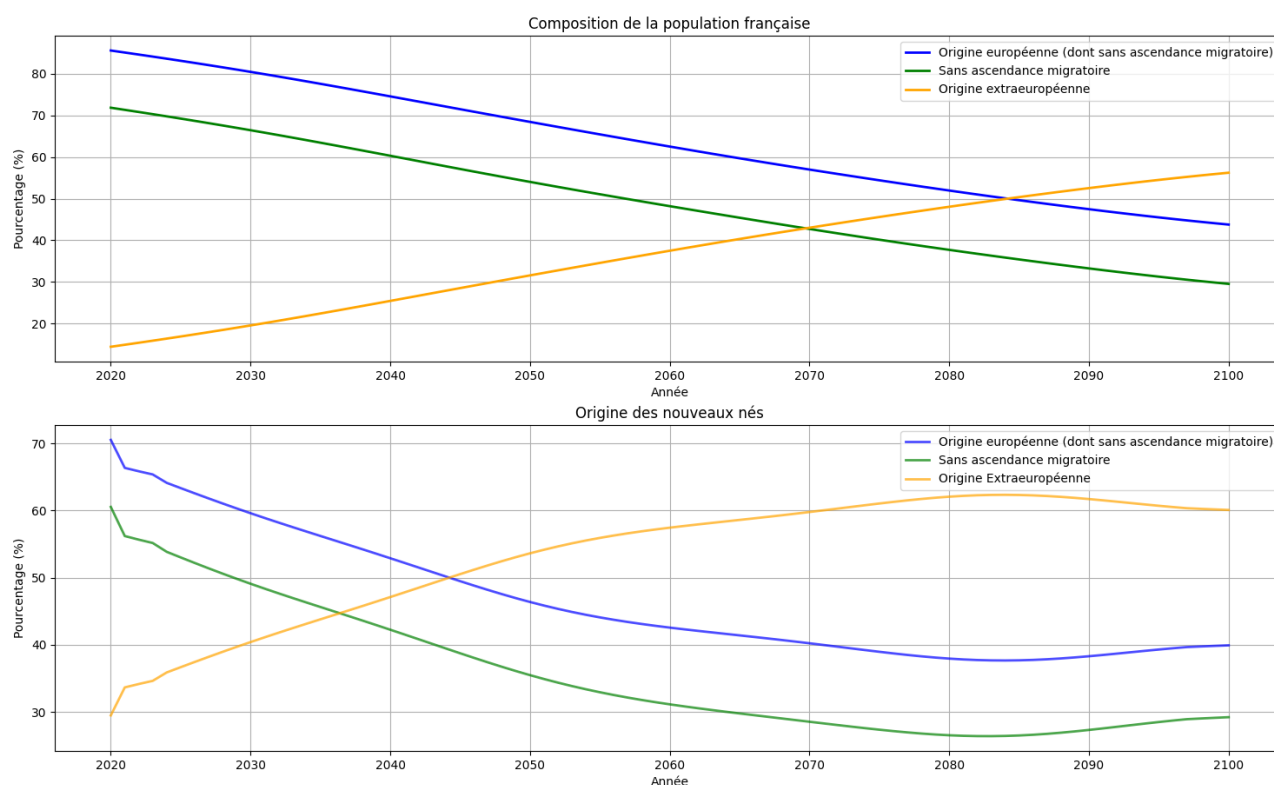
Analyse des résultats

Une remontée à 2 enfants de l'ICF des femmes sans ascendance migratoire aurait un effet sur la composition de la population, même si les flux demeuraient déterminants.

³⁰ Lire Gérard François-Dumont, « Pour une renaissance de la politique familiale : liberté, lisibilité et pérennité », OID-Fondapol, 2024.

En effet, il en résulterait une érosion plus lente de la part de la population sans ascendance migratoire. Les naissances de personnes sans ascendance migratoire deviendraient, dans ce cas, minoritaires peu avant 2040 (contre peu avant 2035 à ICF constant) et les personnes sans ascendance migratoire deviendraient minoritaires autour de 2065, contre légèrement avant 2060. Cependant, la courbe de la part des personnes sans ascendance migratoire connaîtrait par la suite un déclin nettement moins rapide que dans la configuration de l'ICF actuel : elles représenteraient 40% de la population en 2100 contre moins de 35% à ICF constant.

ICF à 1,3



Analyse des résultats

En postulant un ICF des femmes sans ascendance migratoire à 1,3 et en conservant les hypothèses du scénario intermédiaire, la population sans ascendance migratoire deviendrait minoritaire dans les naissances avant 2030 et dans la population générale avant 2060 environ. La part des naissances de personnes d'origine extra-européenne se stabiliserait autour de 60% vers 2080, essentiellement du fait des personnes de 3^e génération dont les enfants deviendraient « sans ascendance migratoire ».

Ce scénario apparaît crédible dans la mesure où la France connaît une baisse tendancielle de l'ICF des femmes natives, passé de 1,9 en 2012³¹ à environ 1,5 en 2025. Un ICF de 1,3, résultant de la poursuite de ce décrochage – baisse de 0,35 enfant par femme de 2010 à 2024 – nous mènerait à une situation comparable à celles de la Grèce ou de la Finlande.³² L'ICF des femmes nées hors de France est, quant à lui, resté globalement le même : 2,3 enfants par femme en 2006 et en 2021 – recouvrant des réalités très différentes selon les origines.³³

³¹ INSEE, « Immigrés et descendants d'immigrés », 2023, [Lien](#).

³² INED, « Indicateur conjoncturel de fécondité », 2024, [Lien](#).

³³ INSEE, « Immigrés et descendants d'immigré », 2023, [Lien](#).

CONCLUSION

Les scénarios exploratoires abordés dans cette étude permettent d'imaginer la composition démographique du pays à l'horizon 2100, suivant diverses hypothèses de variation des flux migratoires (et des indices de fécondité).

Comme spécifié dès le début du présent document : des inconnues demeurent, notamment sur la baisse de l'ICF des femmes sans ascendance migratoire, l'émigration des natifs ou encore la hausse tendancielle des flux, qui minorent mécaniquement la part des personnes d'origine extra-européenne et de leurs descendants dans chacune des configurations.

Ce travail inédit présente néanmoins l'avantage de quantifier – quoique de manière nécessairement incertaine – les effets démographiques de l'immigration à moyen et long terme, et de donner une idée des effets que diverses actions politiques pourraient produire.

Lorsque Jean-Luc Mélenchon prédit que « 50% de la population française sera métissée en 2050 », il semble prévoir un basculement démographique prématuré –si, par « *métissée* », il entend *présentant des origines migratoires autres qu'européennes*. En effet, le scénario haut (correspondant aux dynamiques récentes) prévoit environ 50% de personnes d'ascendance extra-européenne au milieu des années 2070. Néanmoins, concernant les naissances : plus de 50% d'entre elles seraient bien d'ascendance extra-européenne dès avant 2050.

Les divers scénarios explorés dans le cadre de cette étude permettent de démontrer que la composition de la population de la France variera très sensiblement, dans les décennies à venir, selon les politiques qui seront mises en œuvre – d'abord et avant tout sur le plan des flux migratoires, mais aussi sur la fécondité dans une moindre mesure. Entre le scénario « haut » et le scénario « restrictif » : la part des personnes d'origine extra-européenne connaît une différence de 30 points – nettement majoritaire dans un cas, nettement minoritaire dans l'autre.

La France de 2100, la composition de sa population et sa capacité de cohésion nationale, se construisent donc dès maintenant, sur le fondement de choix politiques structurants.